

# AVENANT N° 1 REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VITESSE MOTO 25 POWER 2019

## ART. 2 - CATEGORIES

- Cat 1 : Machines puissance maximum 12 CV à la roue arrière  
Jusqu'à 80cc 2t à variateur ou embrayage automatique  
Jusqu'à 65cc 2t ou 115cc 4t à boîte de vitesse

Pilotes à partir de 7 ans révolus à la date de la manifestation jusqu'à 12 ans au 31 décembre de l'année en cours  
Plaques blanches - Numéros noirs

- Cat 2 : Machines puissance maximum 15 CV à la roue arrière

Pilotes à partir de **10 ans révolus à la date de la manifestation.**

Pour les pilotes de 10 et 11 ans limités à 85cc 2t et 160cc 4t monocylindre

Pilotes à partir de 12 ans jusqu'à 125cc 2t et 250cc 4t monocylindre ou bicylindre

Plaques noires - Numéros blancs

- Cat 3 : Machines puissance maximum 25CV à la roue arrière

Pilotes à partir de 10 ans révolus à la date de la manifestation

Pour les pilotes de 10 et 11 ans limités à 85cc 2t et 160cc 4t monocylindre

Pilotes à partir de 12 ans jusqu'à 125cc 2t et 250cc 4t monocylindre ou bicylindre

Plaques jaunes - Numéros noirs

*Paris, le 9 mai 2019*